

# **BUDGET DEC(2025) 12**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2024/2025

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 03 septembre 2025

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 03 septembre 2025

## **TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 12/2025 à l'intérieur de la section III  
- Commission - du budget général pour l'exercice 2025

E 19919





Bruxelles, le 26 août 2025  
(OR. en)

**12248/25**

**FIN 990**

**NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine: Monsieur Piotr SERAFIN, membre de la Commission européenne

Date de réception: 26 août 2025

Destinataire: Monsieur Nicolai WAMMEN, président du Conseil de l'Union européenne

---

N° doc. Cion: BUDGET DEC(2025) 12

---

Objet: Proposition de virement de crédits n° DEC 12/2025 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2025

---

Les délégations trouveront ci-joint le document BUDGET DEC(2025) 12.

---

\_\_\_\_\_  
p.j.: BUDGET DEC(2025) 12



## COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 26/08/2025

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2025

SECTION III - COMMISSION TITRES: 16, 30

### VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 12/2025

---

#### ORIGINE DES CRÉDITS

**DU CHAPITRE** - 3004 Mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

ARTICLE - 30 04 02 Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM)	CE	-3 085 166,00
---	----	---------------

#### DESTINATION DES CRÉDITS

**AU CHAPITRE** - 1602 Mobilisation des mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

ARTICLE - 16 02 02 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM)	CE	3 085 166,00
---	----	--------------

## I. PRÉLÈVEMENT

### I.1

#### a) Intitulé de la ligne

**30 04 02 - Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM)**

#### b) Données chiffrées à la date du 14/07/2025

	<b>CE</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	34 460 570,00
2 Virements (y compris virements en attente d'approbation, à savoir DEC 11/2025)	-9 100 705,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	25 359 865,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>25 359 865,00</b>
<b>6 Prélèvement proposé</b>	<b>3 085 166,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)</b>	<b>22 274 699,00</b>
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	8,95 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

#### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 14/07/2025	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

#### d) Justification détaillée du prélèvement

Les dispositions budgétaires relatives au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM) sont fixées au point 9 de l'accord interinstitutionnel du 16 décembre 2020 entre le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière, ainsi que sur de nouvelles ressources propres, comportant une feuille de route en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres.

En vertu de ces dispositions, la Commission présente au Parlement européen et au Conseil, parallèlement à la proposition de décision de mobilisation du FEM, une proposition de virement, en faveur de la ligne budgétaire considérée, de crédits issus de la réserve pour le Fonds.

## **II. RENFORCEMENT**

### **II.1**

#### **a) Intitulé de la ligne**

**16 02 02 - Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM)**

#### **b) Données chiffrées à la date du 14/07/2025**

	<b>CE</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	0,00
2 Virements (y compris virements en attente d'approbation, à savoir DEC 11/2025)	8 930 705,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	8 930 705,00
4 Crédits déjà utilisés	7 999 015,00
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>931 690,00</b>
<b>6. Renforcement demandé</b>	<b>3 085 166,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)</b>	<b>4 016 856,00</b>
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	n/a
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

#### **c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)**

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	7 303 954,18
2 Crédits disponibles à la date du 14/07/2025	7 303 954,18
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,00 %

#### **d) Justification détaillée du renforcement**

Dans la proposition de décision COM(2025) 302, la Commission a conclu, conformément à l'ensemble des dispositions applicables du règlement FEM, que les conditions d'octroi d'une contribution financière au titre du Fonds pour la demande EGF/2025/002 DE/Goodyear2 étaient réunies.

Le montant de 3 085 166 EUR demandé par les autorités allemandes contribuera aux coûts d'un ensemble coordonné de services personnalisés admissibles en faveur de 915 bénéficiaires visés à la suite de licenciements survenus dans deux sites de production de Goodyear (qui est l'un des principaux fabricants de pneumatiques) en Allemagne, dans le respect des critères d'intervention énoncés à l'article 4, paragraphe 2, point a), du règlement FEM. L'objectif de cette contribution financière du FEM est de procurer une aide visant à la réinsertion professionnelle des personnes touchées.

## ANNEX

### TRANSFERS RELATED TO THE EUROPEAN GLOBALISATION ADJUSTMENT FUND FOR DISPLACED WORKERS (EGF) IN 2025

#### COMMISSION PROPOSALS AT 14/07/2025

The table below shows the transfer proposals transmitted to the European Parliament and the Council to date, which relate to the EGF financial year 2025, and the amount of the EGF reserve that will remain should these proposals be approved as proposed by the Commission.

Transfer Ref	Date sent to B.A.	Content	Amounts in EUR (Commitments from Reserve)
		<b>Initial appropriations</b>	<b>34 460 570,00</b>
DEC 04	26/03/2025	EGF/2024/003 BE/Van Hool	7 999 015,00
DEC 09	27/05/2025	EGF/2025/000 TA 2025	170 000,00
DEC 11	26/08/2025	EGF/2025/001 BE/BelGaN	931 690,00
DEC 12	26/08/2025	EGF/2025/002 DE/Goodyear2	3 085 166,00
		<b>Total of Proposals</b>	<b>12 185 871,00</b>
		<b>Remainder revised appropriations</b>	<b>22 274 699,00</b>

#### **To date, the levels of available internal assigned revenue payment appropriations are as follows:**

*Line 16 01 01 – Support expenditure for the European Globalisation Adjustment Fund for Displaced Workers (EGF)*  
Amounts in EUR

Internal assigned revenue – current year	0,00
Internal assigned revenue – carried-over from previous year	0,00

*Line 16 02 02 – European Globalisation Adjustment Fund for Displaced Workers (EGF)*

Amounts in EUR

Internal assigned revenue – current year	0,00
Internal assigned revenue – carried-over from previous year	7 303 954,18